



AVEC LA « LOI MACRON », LE GOUVERNEMENT PRÉPARE LA LIQUIDATION DU CODE DU TRAVAIL

Décembre 2014

Mercredi, Emmanuel Macron, ex-banquier et ministre de l'économie, a présenté au Conseil des ministres une partie de son projet de « Loi pour l'activité ». Au cœur de cette loi qui sera dévoilée en décembre, une série de mesures conduisant à la liquidation pure et simple du Code du Travail.

Là où le Code du Travail protégeait un minimum le salarié de son employeur, il n'y aura plus que la loi du plus fort, donnant de fait tous les droits au patron. Cela veut dire qu'à terme, le patron pourra licencier sans motif, qu'il n'y aura plus de salariés protégés, plus de délégués du personnel, CE ou CHSCT, les syndicats n'ayant plus que le rôle de « cogestion » de l'entreprise voulu par l'employeur.

LE DIALOGUE SOCIAL, C'EST LA CAPITULATION FACE AU MEDEF

C'est pour ça que parallèlement à ce projet de loi, le patronat mène des négociations avec les syndicats sur la représentation des salariés. Et il propose de supprimer les délégués du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés et dans les autres, de remplacer les délégués DP, CE et CHSCT par des représentants de structures de cogestion patron/syndicat.

LA LOI MACRON, C'EST LE DÉMANTÈLEMENT DU CODE DU TRAVAIL

Sous prétexte d'en finir avec les « archaïsmes » et d'innovation, Macron a prévu :

- d'autoriser encore plus facilement le travail du dimanche, ce qui permettra aux patrons de faire travailler 7 jours sur 7.
- de considérer que le travail de nuit commence à minuit et non 21 heures,
- de supprimer l'augmentation de salaire pour le travail de nuit pour les salariés des entreprises de moins de 20 salariés,
- de supprimer la possibilité de recours juridique contre les « plans sociaux »
- de supprimer les protections contre les licenciements personnels,

- de remplacer l'élection des délégués des salariés dans les Conseils des prud'hommes par des nominations. Les juges professionnels auraient priorité sur les juges prud'homaux et il n'y aura plus de vrai procès, puisqu'un barème d'indemnités forfaitaires permettra aux patrons de chiffrer à l'avance ce que leur coûtera des licenciements abusifs

- de supprimer le « délit d'entrave » qui pouvait sanctionner les patrons qui font entrave à l'activité syndicale

- de supprimer la possibilité de réintégration des salariés qui auront été licenciés sans « cause réelle et sérieuse » ou « abusive »

- de réviser l'Inspection du travail de manière à ce qu'elle puisse moins sanctionner les patrons, supprimer la menace de prison pour ceux d'entre eux qui s'en prennent aux syndicats

FACE À CETTE OFFENSIVE, NE COMPTONS QUE NOS PROPRES FORCES

Face à cette offensive du gouvernement au service exclusif du patronat, nous n'avons rien à attendre des parlementaires PS, « frondeurs » ou pas, qui affirment que « *En l'état, ce texte n'est pas votable* ». Nous savons déjà qu'ils ne prendront pas le risque de faire tomber ce gouvernement anti ouvrier par leur vote à l'Assemblée.

Nous ne pouvons pas davantage compter sur les directions des grandes organisations syndicales qui préfèrent « négocier » les reculs sociaux que d'envisager un plan d'action pour la construction de l'indispensable bras de fer avec Hollande, Valls et Macron.

Pour s'opposer à la régression sociale sans précédent promise par la « loi Macron », il y a urgence à prendre nos affaires en main, à redonner de la vigueur à nos luttes et à nos mobilisations, seul moyen de préparer les conditions d'un mouvement d'ensemble qui fasse enfin reculer patronat et gouvernement.

**Prenez contact avec le NPA de Rouen : correspondance@npa76.org
ou écrire à Npa 40 rue des Murs St Yon – 76100 Rouen – tel : 02 35 63 32 02**

Leurs feuilles de paie et les nôtres

L'homme qui raconte que nous sommes trop payés, Guillaume Pépy, touche aujourd'hui 450 000 euros par an, le maximum de la fonction publique. Les dix plus hauts salaires de la SNCF ont augmenté de 10,3 % en 2013 et la rémunération des membres du comité exécutif de la SNCF a augmenté de 25 % en un an. Mais ce serait sans doute des salaires d'embauche de 1200 euros qui plomberaient le budget de la SNCF...

Les cheminots Allemands à la Une !

Récemment, les cheminots de la Deutsche Bahn sont partis en grève reconductible, et ont réussi à tenir tête plusieurs jours à leur patron, au gouvernement, ...et aussi à la direction bureaucratique du syndicat majoritaire (DGB). Le patronat allemand a fait face à une grève offensive, menée par un syndicat minoritaire (GDL), mais qui revendiquait des augmentations salariales, une diminution du temps de travail, la diminution des heures supplémentaires... Les patrons de la DB n'ont pas répondu favorablement à l'ensemble des revendications, d'autant que les grévistes faisaient face non seulement au patron, mais aussi à la désinformation médiatique et à la direction du syndicat DGB, qui a accompagné la privatisation. Cette grève montre que quand les travailleurs sont prêts à se battre, ils peuvent faire grève massivement, pour des revendications offensives, et réussir à bloquer le trafic, même contre la direction du syndicat majoritaire.

Le plan de Pépy pour économiser...

Dans le Figaro, Pépy a déclaré que «quand l'inflation est proche de zéro, la

dynamique de la masse salariale doit être revue». En d'autre terme, la direction de la SNCF veut remettre en cause l'avancement salarial par l'ancienneté. Pour celui qui déclarait la main sur le coeur que les cheminots garderaient leur Statut dans le cadre de la réforme,

c'est ce qu'on appelle un retropédalage ! Ou un mensonge, au choix...

« Touchez pas à notre ZEP » !

Jusqu'à présent, le classement en éducation prioritaire signifiait pour les établissements scolaires situés dans les quartiers populaires la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires. Moyens qui permettaient de maintenir des effectifs de classes moins chargés, davantage d'enseignants et de personnels de surveillance et de service, absolument indispensables dans des situations de plus en plus précaires pour les enfants, dont les parents sont frappés par le chômage et la misère. Eh bien c'est trop pour le gouvernement Hollande dans sa recherche avide d'économies budgétaires !

Dans l'Eure et la Seine-Maritime ce sont 9 collèges et 25 écoles qui sortent des Zones d'Education Prioritaire. Depuis quinze jours, plusieurs écoles et collèges ont fait grève dans toute l'Académie, notamment à Louviers, Dieppe, Grand-Couronne, Fécamp, Grand-Quevilly et les parents se mobilisent également, en occupant les écoles. Mardi, ils ont manifesté ensemble.

Ils vont le faire de nouveau samedi 13, à 15h devant le Théâtre des Arts à Rouen. Leur lutte est la lutte de toutes celles et ceux qui ne veulent plus reculer face aux attaques du gouvernement et qui défendent que ni l'école ni les conditions de travail ne doivent être sacrifiées sur l'autel de l'austérité !